

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Syndicat mixte ouvert : Etablissement Public Territorial du Bassin versant de l'Isère (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 93934335600019

POSTE COMPTABLE : PAIERIE DPTALE DE L'ISERE

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : EPTB ISERE (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	34

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	36
A2.01 - Opérations non ventilables	38
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	39
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	42
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet


B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	45
B3.1 - Etat des provisions constituées	46
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	48
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	51
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	52
B11.2 - Liste des établissements publics créés	53
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	54
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	56
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	57
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	59
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	66
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	73
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	74
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	

A - Arrêté et signatures

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	0

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5	DGF / population	0,00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	61,98 %
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	10,36 %
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,00 %
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	89,64 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.50%
- Investissement : 7.50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires Délibération n° 2 du 26/03/2025 00:00:00 (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	26 512,76	255 876,53	0,00	A1	229 363,77
Investissement	0,00	0,00	(2)	A2	0,00
Dont 1068		0,00			
Fonctionnement	26 512,76	255 876,53	(3)	A3	229 363,77

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00	B1 0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3 0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	229 363,77
Investissement	A2 + B2	0,00
Fonctionnement	A3 + B3	229 363,77

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 26 512,76	G 255 876,53
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 0,00 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D 26 512,76	= G + H + I + J 255 876,53
--	---------------------------	----------------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 0,00	= K + L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 26 512,76	= G + I + K 255 876,53
	Section d'investissement	= B + D + F 0,00	= H + J + L 0,00
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 26 512,76	= G + H + I + J + K + L 255 876,53

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS
 (y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 0,00	II 0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 0,00	IV 0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	0,00	II + IV	0,00
--------------	---------	-------------	---------	-------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	0,00	II + IV + VI + VII	0,00
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		0,00		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
 (y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	5 677,57	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	16 431,63	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	226 822,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	4 403,56	75 Autres produits de gestion courante (1)	28 777,33
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	277,20
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	26 512,76	Total recettes de gestion des services	255 876,53
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	0,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	26 512,76	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	255 876,53

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	26 512,76	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	255 876,53
---	---------	------------------	---	---------	-------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	0,00

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	26 512,76	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	255 876,53
---	-------------	------------------	---	--------------	-------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	229 363,77				
--	-------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	5 677,57		5 677,57
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	16 431,63		16 431,63
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	4 403,56	0,00	4 403,56
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		26 512,76	0,00	26 512,76

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
 (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Hors chapitres opérations.
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
 (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
 (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
 (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
---	-------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00
--	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	277,20		277,20
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	226 822,00		226 822,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	28 777,33	0,00	28 777,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		255 876,53	0,00	255 876,53

Pour information R002 Résultat positif reporté	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
 (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00		0,00		0,00
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (10)</i>	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		267 000,00	26 512,76	0,00	0,00	240 487,24	0,00	26 512,76
011	Charges à caractère général (3)	220 000,00	5 677,57	0,00	0,00	214 322,43	0,00	5 677,57
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	42 000,00	16 431,63	0,00	0,00	25 568,37		16 431,63
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5 000,00	4 403,56	0,00	0,00	596,44	0,00	4 403,56
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		267 000,00	26 512,76	0,00	0,00	240 487,24	0,00	26 512,76
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		267 000,00	26 512,76	0,00	0,00	240 487,24	0,00	26 512,76
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00			0,00		0,00

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	267 000,00	26 512,76	0,00	0,00	240 487,24	0,00	26 512,76
--	-------------------	------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		267 000,00	255 876,53	0,00	0,00	11 123,47
013	Atténuations de charges (3)	0,00	277,20	0,00	0,00	-277,20
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	239 000,00	226 822,00	0,00	0,00	12 178,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	28 000,00	28 777,33	0,00	0,00	-777,33
Total des recettes de gestion des services		267 000,00	255 876,53	0,00	0,00	11 123,47
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		267 000,00	255 876,53	0,00	0,00	11 123,47
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	0,00					
---	-------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	267 000,00	255 876,53	0,00	0,00	11 123,47
--	-------------------	-------------------	-------------	-------------	------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		267 000,00	26 512,76	0,00	0,00	240 487,24	0,00	26 512,76
011	Charges à caractère général (4)	220 000,00	5 677,57	0,00	0,00	214 322,43	0,00	5 677,57
60623	Alimentation	0,00	190,00	0,00	0,00	-190,00	0,00	190,00
617	Etudes et recherches	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	1 000,00	162,00	0,00	0,00	838,00	0,00	162,00
6188	Autres frais divers	1 000,00	4 567,20	0,00	0,00	-3 567,20	0,00	4 567,20
6251	Voyages, déplacements et missions	1 000,00	258,37	0,00	0,00	741,63	0,00	258,37
6281	Concours divers (cotisations)	1 000,00	500,00	0,00	0,00	500,00	0,00	500,00
62878	Remb. frais à des tiers	116 000,00	0,00	0,00	0,00	116 000,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	42 000,00	16 431,63	0,00	0,00	25 568,37		16 431,63
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	500,00	11,27	0,00	0,00	488,73		11,27
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 000,00	271,72	0,00	0,00	728,28		271,72
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	36,35	0,00	0,00	963,65		36,35
64111	Rémunération principale titulaires	33 500,00	0,00	0,00	0,00	33 500,00		0,00
64131	Rémunérations	0,00	7 683,25	0,00	0,00	-7 683,25		7 683,25
64138	Primes et autres indemnités	0,00	3 592,80	0,00	0,00	-3 592,80		3 592,80
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 000,00	3 407,61	0,00	0,00	-2 407,61		3 407,61
6453	Cotisations aux caisses de retraites	3 000,00	473,58	0,00	0,00	2 526,42		473,58
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	451,05	0,00	0,00	-451,05		451,05
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00		0,00
6488	Autres	0,00	504,00	0,00	0,00	-504,00		504,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	5 000,00	4 403,56	0,00	0,00	596,44	0,00	4 403,56
65311	Indemnités de fonction	0,00	838,52	0,00	0,00	-838,52	0,00	838,52
65312	Frais de mission et de déplacement	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	53,12	0,00	0,00	-53,12	0,00	53,12

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	235,68	0,00	0,00	-235,68	0,00	235,68
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	3 276,00	0,00	0,00	-3 276,00	0,00	3 276,00
65888	Autres	0,00	0,24	0,00	0,00	-0,24	0,00	0,24
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		267 000,00	26 512,76	0,00	0,00	240 487,24	0,00	26 512,76
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles		267 000,00	26 512,76	0,00	0,00	240 487,24	0,00	26 512,76
023	Virement à la section d'investissement	0,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00	0,00			0,00		0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		267 000,00	255 876,53	0,00	0,00	11 123,47
013	Atténuations de charges (4)	0,00	277,20	0,00	0,00	-277,20
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	277,20	0,00	0,00	-277,20
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	239 000,00	226 822,00	0,00	0,00	12 178,00
74718	Autres participations Etat	62 000,00	49 822,00	0,00	0,00	12 178,00
7473	Participation départements	72 800,00	70 800,00	0,00	0,00	2 000,00
74758	Participation autres groupements	104 200,00	106 200,00	0,00	0,00	-2 000,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	28 000,00	28 777,33	0,00	0,00	-777,33
75888	Autres	28 000,00	28 777,33	0,00	0,00	-777,33
Total des recettes de gestion des services		267 000,00	255 876,53	0,00	0,00	11 123,47
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		267 000,00	255 876,53	0,00	0,00	11 123,47
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof., apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		0,00	25 956,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	5 121,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	16 431,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	4 403,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	278,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	277,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	556,00	0,00		26 512,76
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	556,00	0,00		5 677,57
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		16 431,63
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		4 403,56
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	255 598,35	0,00		255 876,53
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		277,20
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	226 822,00	0,00		226 822,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	28 776,35	0,00		28 777,33
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.01****01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
	DEPENSES	0,00
	RECETTES	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	02 Administration générale				
		020 Admin. générale de la collectivité	021 Personnel non ventilé	025 Cimetières et pompes funèbres	026 Administration générale de l'Etat	028 Autres moyens généraux
DEPENSES		25 652,47	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	162,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	4 201,20	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	258,37	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11,27	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	271,72	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	36,35	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	7 683,25	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	3 592,80	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	3 407,61	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	473,58	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	451,05	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	504,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	534,23	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	53,12	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	235,68	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	3 276,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,24	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		278,18	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembours sur autres charges sociales	277,20	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,98	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.930****FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	03 Conseils						038 Autres instances
		031 Assemblée délibérante	032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	033 Conseil cult., édu., env.	034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		035 Conseil de territoire	
					0341 Section éco., sociale et environnem.	0342 Section culture, éducation et sports		
DEPENSES		304,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	304,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.930

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		041 Action relevant de la subvention globale	042 Actions interrégionales	043 Actions européennes	044 Aide publique au développement	045 Actions internationales	048 Autres actions	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 956,76
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	162,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 201,20
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	258,37
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11,27
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	271,72
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36,35
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 683,25
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 592,80
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 407,61
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	473,58
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	451,05
6488	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	504,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	838,52
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53,12
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	235,68
65818	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 276,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,24
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	278,18
6479	Rembours sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	277,20
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,98

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES**IV****A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE****A2.937****FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	70 Services communs	71 Actions transversales	72 Actions déchets et propreté urbaine					
				720 Services communs collecte et propreté	721 Collecte et traitement des déchets			722 Propreté urbaine	
					7211 Actions prévention et sensibilisation	7212 Collecte des déchets	7213 Tri, valorisation, traitement déchets	7221 Actions prévention et sensibilisation	7222 Action propreté urbaine et nettoient
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	73 Actions en matière de gestion des eaux					74 Politique de l'air
		731 Politique de l'eau	732 Eau potable	733 Assainissement	734 Eaux pluviales	735 Lutte contre les inondations	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	556,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	190,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	366,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	255 598,35	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	49 822,00	0,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	70 800,00	0,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	106 200,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	28 776,35	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A2.937

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	75 Politique de l'énergie					76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	77 Environnement infrastructures transports	78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		751 Réseaux de chaleur et de froid	752 Energie photovoltaïque	753 Energie éolienne	754 Energie hydraulique	758 Autres actions				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	556,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	366,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	255 598,35
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 822,00
7473	Participation départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 800,00
74758	Participation autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 200,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 776,35

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : €	
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
		0
		01/01/2000

IV – ANNEXES**IV****B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES****B3.1****PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N**

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
Chef de projet "grand cycle de l'Eau"	A	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80

%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Chef de projet "grand cycle de l'Eau"	A	TECH	444	0,00	A	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
POL : Police.
POMP : Sapeurs-pompiers.
X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
-------------------------------	-------------------------------------	------------------	----------------------	---------------------------------	-----------------

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	0,00
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	0,00	0,00	0,00	0,00
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	0,00			0,00
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	0,00			0,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				0,00

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		0,00	III 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		0,00	0,00
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.
- (4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

- Axe 1° atténuation du changement climatique ;
- Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
- Axe 3° gestion des ressources en eau ;
- Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
- Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
- Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	---------------------------------	--

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D9

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 27/01/2026

Présenté par Le Présidente (1),

A Grenoble, le 05/02/2026

Délibéré par l'assemblée le Comité syndical (2), réunie en session ordinaire

A Grenoble, le 05/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Comité syndical (2),(3),

Annick CRESSENS, Présidente	
Christophe REVIL, 1er Vice-Président	
Corinne CHANFRAY, Conseillère syndicale	
David BOUVIER, Vice-Président	
Didier FAVRE, Conseiller syndical	
Eric PEYTHIEU, Vice-Président	
François RIEU, Conseiller syndical	
Gilles STRAPPAZZON, Conseiller syndical	
Jacques ARNOUX, Conseiller syndical	
Jean-Marie LABLANQUI, Conseiller syndical	
Jean-Paul VALLES, Conseiller syndical	
Laura SIEFERT, Conseillère syndicale	
Laurent DAUMARK, Conseiller Syndical	
Nathalie NIESON, Conseillère Syndicale	
Umberto DIMASTROMATTEO, Conseiller syndical	

Certifié exécutoire par Le Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.